

Cahier

des

Changements Climatiques

Bulletin mensuel d'information sur les changements climatiques
de l'institut d'applications et de vulgarisation en sciences

N°12, Mars 2009

Engager les communautés locales à se préparer
À vivre avec les changements climatiques :
Aspects méthodologiques

Dr. M. BADOLO

Il est maintenant établi par la science que des changements du climat de la Terre sont en cours, du fait du rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre par certaines activités humaines. Ces changements climatiques induiront une augmentation lente et continue de la température globale moyenne de la surface de la Terre ainsi qu'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vagues de chaleur par exemple).

Les changements climatiques, du fait de leurs impacts observés ou attendus sur les systèmes naturels, économiques et humains posent des défis scientifiques, technologiques et politiques à l'humanité toute entière. Sur le plan scientifique et technologique, le défi que posent les changements climatiques est celui de la production des informations, des connaissances, des innovations technologiques et des méthodologies nécessaires pour la prise de décision en matière de lutte contre ces changements climatiques et leurs effets adverses.

Les connaissances en lien avec les changements climatiques et leurs effets ne produiront toutefois les effets attendus que si elles orientent et alimentent les politiques et actions de développement à l'échelle internationale, régionale, nationale et locale. Le défi politique que posent les changements climatiques est ainsi celui de l'émergence d'une nouvelle culture politique qui intègre comme valeur ou indicateur de bonne gouvernance la prise en compte des questions de changements climatiques dans les politiques et actions de développement.

Par le biais du cahier des changements climatiques, l'institut d'applications et de vulgarisation en sciences participera à l'effort :

- de mobilisation et de diffusion des connaissances sur les changements climatiques et leurs effets et sur les options de gestion de ces risques climatiques ;
- d'information et de sensibilisation des décideurs politiques, des planificateurs et des acteurs de développement pour la prise en compte des questions des changements climatiques dans les politiques et programmes de développement

Cahier des changements climatiques

Directeur de Publication
Dr M. BADOLO

Contacts

Institut d'application et de vulgarisation en sciences
01. BP. 6269, Ouagadougou 01
Tel: (226) 50 36 98 21; Gsm: (226) 70 80 64 52
Email: iavs_mail
yahoo.fr iavsmail@gmail.com

L'institut d'applications et de vulgarisation en sciences est un pôle de recherche, de formation et d'information dans les domaines de l'environnement et des changements climatiques.

Il participe au niveau national et international à plusieurs programmes de recherche et d'information sur les changements climatiques.

AVANT PROPOS

Les changements climatiques sont inévitables, même si leur rythme et leur ampleur peuvent encore être atténués par une réduction radicale des émissions des gaz à effet de serre. Les impacts attendus de ces changements du climat commandent d'engager dès maintenant les communautés locales vulnérables à se préparer à vivre avec ces risques. Des aspects méthodologiques d'un tel processus d'apprentissage sont présentés dans cette édition du Cahier des changements climatiques.

Principes directeurs

Un processus de préparation des communautés locales à faire face aux impacts des changements climatiques devra être résolument participatif et reposer sur les principes directeurs suivants :

Principe I : faire de la gestion efficiente des risques climatiques actuels auxquels font face les communautés locales le point de départ de l'adaptation aux changements du climat à long terme

Principe II: mettre en œuvre une approche par étapes : Les déficits de connaissances et les incertitudes liés aux changements climatiques au niveau local suggèrent d'adopter une approche par étapes qui permet d'intégrer les progrès scientifiques sur ces changements climatiques et leurs répercussions et sur les options d'adaptation au fur et à mesure qu'ils sont rendus disponibles

Principe III : fonder les stratégies d'adaptation sur les expériences climatiques communautaires et les processus de développement local.

Principe IV : rechercher des synergies entre les processus locaux et le processus national ou régional de gestion des effets des changements climatiques.

Cadre méthodologique


La préparation des communautés locales à vivre avec les changements climatiques devra être entreprise à travers un processus communautaire subdivisé en plusieurs phases. Celles-ci recouvrent des actions de collecte d'information sur les risques climatiques au niveau local, des actions de production de connaissances et des actions de gestion des risques liés au climat et à ses changements .

Phase I : Évaluation de la vulnérabilité actuelle des communautés aux risques climatiques


La première phase est une phase de collecte d'informations sur les :


- risques climatiques actuels auxquels font face les communautés locales ;
- incidences de ces risques climatiques sur les moyens et les modes d'existence des communautés,
- mécanismes communautaires de prévention et de gestion des risques climatiques
- besoins de renforcement des communautés en lien avec la gestion des risques climatiques.

Elle comprend les actions suivantes :

 **identification des risques climatiques actuels et évaluation de leurs répercussions** : l'identification des risques climatiques actuels auxquels font face les communautés et l'évaluation des incidences de ces risques sur les moyens et modes d'existence de ces communautés consiste à :

- identifier et prioriser les risques climatiques auxquels font face les communautés (les types, l'ampleur et les probabilités d'occurrence des risques climatiques) ;
- évaluer les conséquences directes et indirectes des risques climatiques identifiés sur les moyens et les modes d'existence des communautés et tout particulièrement des groupes sociaux les plus vulnérables

 **identification des facteurs de vulnérabilité de la communauté aux risques climatiques** : il s'agit ici de déterminer les principaux facteurs de vulnérabilité des communautés aux risques climatiques. Trois types de facteurs de vulnérabilité peuvent être considérés : la nature et l'ampleur des chocs climatiques, la sensibilité des moyens et modes d'existence au climat, les capacités des communautés à faire face aux risques climatiques

 **évaluation des besoins de renforcement des capacités des communautés pour la gestion des risques climatiques actuels** : l'évaluation des besoins actuels de renforcement des capacités des communautés pour une gestion plus efficace des risques climatiques passe par une :

- identification des mécanismes communautaires actuels de prévention et de gestion des risques climatiques ;
- évaluation de l'efficacité de ces mécanismes ;
- évaluation des besoins de renforcement des capacités pour faire face aux risques climatiques

Phase II : Évaluation de la vulnérabilité future des communautés aux changements climatiques

Cette seconde phase est consacrée à la production d'un ensemble de connaissances sur l'évolution du climat au niveau local, une évaluation des impacts de cette évolution locale du climat sur les moyens et modes d'existence des communautés, des vulnérabilités des communautés à ces changements climatiques et à une identification des capacités d'adaptation à mettre en place. Elle comprend les actions suivantes :

- **caractérisation à des horizons temporels divers du rythme et de l'ampleur des changements climatiques qui pourraient se produire au niveau local et auxquels les communautés auront à faire face** : cette action vise à déterminer les changements possibles du climat au niveau local auxquels les communautés devraient se préparer. Pour ce faire, on génère des scénarios locaux de changement du climat.
- **Évaluation des répercussions potentielles des changements climatiques sur les moyens et les modes d'existence des communautés** : il s'agit ici de déterminer quels pourraient être les impacts des changements du climat au niveau local pour les communautés à travers leurs impacts sur les moyens et modes d'existence. Une attention particulière sera accordée aux groupes sociaux les plus vulnérables.
- **Identification des facteurs de vulnérabilité des communautés aux changements du climat attendus** : cette action vise à évaluer les vulnérabilités des communautés aux changements climatiques attendus. Ces vulnérabilités seront déterminées par des facteurs divers : le rythme et l'ampleur des changements climatiques, le développement communautaire, l'état des ressources environnementales communautaires, la gouvernance, l'accès à l'information et à la technologie.

Phase III: élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux risques climatiques actuels et futurs et les intégrer dans les processus de développement communautaire

Cette phase recouvre l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation aux risques climatiques actuels et futurs. Elle comprend les actions suivantes :

- **élaborer des stratégies d'adaptation pour faire face aux risques climatiques actuels et futurs** : il s'agit d'identifier, sur la base des expériences climatiques des communautés, des stratégies qui permettent à ces communautés de faire face aux risques climatiques actuels, tout en se préparant pour les risques climatiques futurs.
- **promouvoir une culture de prise en compte de manière systématique des risques liés au climat et à ses changements dans les processus de développement communautaire** : c'est à travers les processus de développement local qu'il convient de déployer les stratégies d'adaptation au climat et à ses changements.

Phase IV : concevoir des mécanismes de mesure des progrès réalisés et d'ajustement du processus

Pour que le processus de préparation des communautés locales à faire face aux impacts des changements climatiques produise les effets escomptés, il sera nécessaire de procéder périodiquement à une :

- mesure des progrès réalisés dans le renforcement des capacités de la communauté à faire face aux risques climatiques ;
- évaluation du processus lui-même en vue de prendre en compte les leçons tirées de la mesure des progrès réalisés, les connaissances nouvelles sur les changements climatiques et leurs impacts et sur les options d'adaptation ;

Une mesure des progrès réalisés dans le processus de préparation des communautés à faire face aux changements climatiques pourrait porter sur :

- la prise de conscience des communautés en lien avec les changements climatiques et leurs implications (à travers des enquêtes, la participation des populations aux rencontres publiques sur les changements climatiques) ;
- le développement des capacités des communautés à faire face aux changements climatiques (existence d'un cadre communautaire de concertation sur les changements climatiques, accès à l'information, aux connaissances et aux innovations en lien avec la gestion des risques climatiques)
- prise en compte des changements climatiques dans les processus de développement communautaire (pourcentage de projets de développement communautaire prenant en compte les changements climatiques)